

L'état stationnaire, David Ricardo (Fiche concept)



Le 16/09/2019 :

A l'heure où bon nombre d'économistes se demandent comment on pourrait éviter ce que R. Gordon appelle la « stagnation séculaire » – c'est-à-dire une croissance ralentie voire quasi nulle comme le connaît une bonne partie de l'Occident en ce début de XXI^e siècle –, il est intéressant de se plonger dans l'œuvre de D. Ricardo et des premiers libéraux pour constater que cette idée était déjà présente dans leur pensée économique. Cet auteur classique l'appelle l'état stationnaire, qui s'explique selon lui par la loi de la rente différentielle. En quoi consiste-t-il ?

Il faut d'abord contextualiser la pensée de D. Ricardo : il écrit à l'époque des débuts de la révolution industrielle, dans une économie encore très marquée par le primat de l'agriculture. C'est pourquoi, comme les physiocrates avant lui, il pense la société divisée en trois groupes dans le processus productif : les propriétaires de la terre, qui louent cette dernière et en perçoivent une rente ; les travailleurs de la terre, qui la cultivent et en perçoivent un salaire ; et les entrepreneurs – ou capitalistes – qui investissent dans le travail de la terre et en perçoivent un profit. Cette époque est aussi celle d'une expansion démographique en Europe qui le pousse à réfléchir, comme Malthus quelques années avant lui, à l'adéquation possible entre des besoins humains croissants et les ressources terrestres.

Il part du principe que, lorsqu'une population croît, faute de pouvoir intensifier efficacement la culture des terres fertiles habituellement exploitées (d'autant qu'une trop forte intensification de leur culture les rendrait moins fertiles ou ne permettrait pas, passé un certain stade, des rendements proportionnels, ainsi que l'avait déjà démontré J. Turgot au XVIII^e siècle : c'est la **loi des rendements décroissants**), il faut défricher et cultiver de nouvelles terres qui sont moins fertiles. Or, d'un côté, la culture de ces terres moins fertiles demande aux travailleurs plus de travail, ce qui tend à faire augmenter le prix du blé, qui est la base de l'alimentation à l'époque ; de l'autre, le salaire des travailleurs est fixé sur le prix du blé (c'est un salaire dit de subsistance, qui permet à ces derniers de reconstituer leurs forces et de nourrir leur famille). Ainsi, le prix du blé augmentant, les salaires sont à la hausse mais aussi les rentes. D. Ricardo montre en effet que même les terres les moins fertiles rapportent une rente et elle pousse ainsi les propriétaires des terres les plus fertiles à exiger une rente plus importante pour les leurs : c'est la **loi de la**

rente différentielle (plus on cultive de terres, plus ceux qui possèdent les terres les plus fertiles s'enrichissent). Il en résulte que, face à des salaires et des rentes qui augmentent, les entrepreneurs voient leurs profits au mieux stagner, sinon diminuer. Ceci signifie qu'il ne peut pas y avoir autant d'investissements d'une année sur l'autre, donc que l'économie est vouée à stagner : il y a certes toujours de la création de richesses, mais elles n'augmentent pas.

Voici comment D. Ricardo en vient à montrer que, *lorsqu'une population s'accroît, la croissance n'est pas infinie*. Le fondement même de cette démonstration repose sur la théorie des rendements décroissants. On débouche ainsi sur un état stationnaire, qui n'est selon lui pas catastrophique si la population est heureuse et arrive à vivre. Cependant, s'il faut accroître substantiellement la production pour la nourrir, l'État doit être conduit à trouver une solution : selon lui, elle se trouve dans l'ouverture des frontières, qui permet d'importer le blé manquant sur le territoire national. La liberté de commercer ne doit pas seulement s'exercer à l'intérieur d'un État mais aussi avec l'extérieur...

Auteurs : Chloé Coudray, Florent Gabourg
Relecture par : Mathieu Lemoine

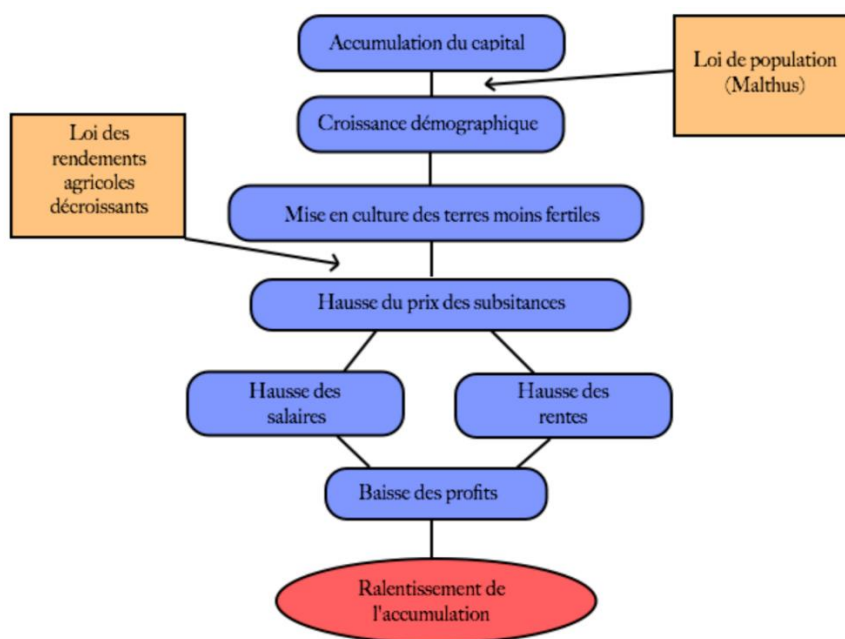


Schéma inspiré de Jean-Pierre Biasutti

Retrouvez toutes nos productions, relues par des enseignants et chercheurs de l'enseignement supérieur, ainsi que nos actualités sur <http://partageonsleco.com>